

Conserver la biodiversité
des terrains militaires,
c'est protéger le patrimoine
national et européen



LA BIODIVERSITÉ DES TERRAINS MILITAIRES

Le projet Life Défense Nature 2 MIL, c'est

... un enjeu important



© 68^{ème} RAA

Les sites militaires préservés de l'urbanisation et de l'agriculture depuis le début du siècle dernier sont des réservoirs de biodiversité devenus précieux.

Ainsi sur les 250 000 hectares de propriété du Ministère de la Défense (MINDEF), 42 000 ont été intégrés au réseau européen Natura 2000.

Life Defense Nature 2 Mil est le premier projet LIFE français à intervenir sur la biodiversité des sites militaires.

... des objectifs ambitieux

- > Réaliser des actions démonstratives de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces sensibles, adaptées aux usages particuliers de ces sites.
- > Intégrer les enjeux de protection de la biodiversité dans la gestion et les usages des terrains militaires.



© Gaillemain

... un partenariat au service de la biodiversité

Sur les sites retenus, le CEN Rhône-Alpes, le CEN Corse, le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Syndicat mixte des gorges du Gardon conduiront les actions en partenariat avec les acteurs militaires.

Le CEN Rhône-Alpes assure la coordination générale.



© Elisabeth Favre

... 4 sites d'expérimentation

Quatre sites remarquables ont été choisis dans le sud-est de la France afin de créer une dynamique commune entre les armées et les gestionnaires d'espaces naturels à l'échelle nationale.

PÉRIODE DU PROJET

1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2016

BUDGET

2 128 061 €

Un projet LIFE + Nature

LIFE + (L'Instrument Financier pour l'Environnement) vise à co-financer des projets de protection de l'environnement et de la nature dans l'Union européenne. Les actions ciblent principalement les sites Natura 2000 et la protection des espèces et habitats des directives « Oiseaux » et/ou « Habitats ».

La biodiversité ou diversité biologique représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité de leurs gènes.

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Projet mis en œuvre par :

Projet financé par :



Les sites militaires sont des réservoirs de biodiversité peu connus.

Le projet « Life Défense Nature 2 mil » a pour objectif de restaurer et conserver la biodiversité remarquable de ces sites.

Pour ce faire, quatre sites expérimentaux ont été choisis dans le sud-est de la France.



CHAMBARAN Rhône-Alpes

Co-gestion 7^{ème} BCA / CEN Rhône-Alpes

Sur ce camp militaire d'entraînement intensif, le 7^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains (7^{ème} BCA) et le CEN Rhône-Alpes participeront à :

> la restauration de ses nombreux plans d'eau rares et protégés ;

> l'amélioration des territoires de chasse et de reproduction des chauves-souris forestières.

Les résultats obtenus seront pérennisés par le contrôle des activités humaines et la définition de bonnes pratiques à mettre en œuvre par les utilisateurs.



© Christophe COURTEAU



GARRIGUES Languedoc-Roussillon



© JMM

Co-gestion 2^{ème} REI / SMGG

Dédié à la préparation opérationnelle militaire, le camp des Garrigues abrite de nombreux rapaces et passereaux rares et protégés.

Le 2^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie (2^{ème} REI) et le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) mettront en œuvre les actions visant à pérenniser la présence de ces oiseaux avec en particulier :

> la restauration des pelouses sèches et leur entretien par du pastoralisme ;

> le développement du potentiel d'alimentation pour les oiseaux du site.



© Guillaume Fréchet



MONT-CAUME Provence-Alpes-Côte d'Azur

Co-gestion MINDEF / CEN PACA

Le Mont-Caume est un ancien site militaire utilisé pour la protection de la rade de Toulon. Ce terrain, accessible au public, fait l'objet de dégradations.



© Didier Mattel

Sur ce haut-lieu de biodiversité, il s'agit de :

> restaurer des habitats à chauve-souris sur les ouvrages militaires ainsi que des pelouses de crête ;

> préserver ces milieux par la canalisation et la sensibilisation du public à travers une démarche d'interprétation écologique et d'histoire militaire.

Enfin, ce site permettra de mener une réflexion de cession à caractère environnemental des terrains militaires inutilisés.



ASPRETTO Corse

Co-gestion Commandant de la Marine en Corse / CEN Corse

Sur la base navale d'Aspretto, la digue de protection du port abrite un site unique de reproduction du goéland d'Audouin (60 à 70% de la population française).

En 2010, la digue où a lieu la nidification a subi des dégâts en raison d'une violente tempête. Il s'agit donc :

> de restaurer les emplacements de nidification et d'assurer durablement leur protection et la tranquillité des couples ;

> de renforcer la signalétique et l'information du personnel sur le site ;

> d'effectuer un suivi scientifique de l'espèce accessible au grand public (webcam).



© Gilles Faggio

Un projet à dimension nationale

Ce projet développe de nombreux moyens de diffusion et de formation : guides des bonnes pratiques et des bonnes conduites, programme et sessions de formation, bande dessinée de vulgarisation, affiches « Armée et Biodiversité »...

Ces outils permettront d'intégrer la protection de la biodiversité dans l'activité quotidienne des terrains militaires à l'échelle nationale. De plus, de nouveaux conventionnements entre gestionnaires d'espaces naturels et militaires pourront être envisagés sur l'ensemble du territoire national... au bénéfice de la biodiversité et des activités militaires.

Des engagements

> Poser les bases juridiques pour engager :

- la rétrocession avec clauses environnementales de propriétés inoccupées par l'activité militaire ;
- une délégation de gestion écologique sur les propriétés maintenues.

> Assurer la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité par les militaires.

> Faire intégrer les spécificités de l'intervention sur des terrains militaires par les gestionnaires des milieux naturels.

> Restaurer des habitats d'intérêt communautaire : étangs, pelouses sèches...

> Maintenir ou augmenter le nombre d'espèces d'intérêt communautaire : aigle de Bonelli, passereaux, chauves-souris, goéland d'Audouin.

> Canaliser ou limiter la fréquentation du public.

Pour en savoir plus rendez-vous sur :